

LA GAZETTE DE MARILLAC



EDITO

A bien des égards, l'année qui vient de s'achever a été particulière : confinement, couvre-feu, vaccination de masse, début de libération... puis la fulgurante progression du variant Omicron a de nouveau bouleversé nos vies quotidiennes, comme les temps forts de la vie municipale. En effet, à la demande du gouvernement, il n'y aura pas de cérémonie des vœux cette année pour éviter les regroupements et c'est bien à regret que nous avons été contraints de reporter le traditionnel repas des aînés. Parce que nous sommes conscients que ce moment de convivialité est indispensable pour renforcer le lien social et les échanges, nous ne pouvons le remplacer par un simple colis ou un ticket-restaurant ! Danser, discuter, rire... nous avons tous hâte de retrouver sans appréhension ces réflexes de partage.

En attendant ce futur que nous voulons proche, nous vous proposons de découvrir dans ce bulletin les réalisations du dernier semestre : des actions solidaires comme la confection de coffrets remis au Secours populaire ou le bon résultat de la collecte pour le Téléthon ; des travaux et des projets ambitieux comme les plantations autour du stade, l'aménagement du cimetière, la création de terrains de pétanque ; les animations passées ou programmées.

Ces prochains mois seront ponctués de rendez-vous importants : le recensement qui débute fin janvier et les élections présidentielles en avril ; si toutefois la pandémie ne nous réserve pas encore des surprises. En revanche, il est aisé d'imaginer les conséquences du réchauffement climatique si nous continuons d'ignorer les signes que la nature nous envoie. C'est pourquoi nous consacrons un article à la transition énergétique et aux actions que nous pouvons tous engager, chacun à notre niveau.

En espérant que la science et le sens des responsabilités nous permettent de retrouver rapidement sérénité et optimisme, votre conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

TRAVAUX ET PROJETS

Plantations autour du stade

Grâce au soutien financier du Conseil Départemental et aux conseils du CETEF (Centre d'étude Technique Environnemental et Forestier), le projet d'aménagement des terrains situés autour et en contrebas du stade prend forme peu à peu. Adieu les haies de thuyas et de lauriers !



Samedi 11 décembre, une cinquantaine d'arbres fruitiers de variétés anciennes, a été plantée. Après démonstration de pralinage (il s'agit de plonger les racines dans une mixture à base d'eau, de terreau et de bouse de vache), pruniers, pommiers, pêchers, poiriers, cerisiers, châtaigniers, néfliers, noyers et cognassiers ont été mis en terre en présence de la sénatrice Nicole Bonnefoy et du conseiller départemental Michaël Canit, venus nous prêter main forte. Les scions d'environ un an ont été protégés du gibier par des filets. Pour la récolte, il va falloir attendre un peu...

En ce début d'année, les plantations continuent cette fois-ci, avec les employés du CIDIL (association d'insertion) avec la mise en place de 350 mètres linéaires de haies, simples ou doubles, indispensables pour préserver la biodiversité et reconstituer une trame bocagère de qualité. Depuis les années 50, près de 70% des haies et des bosquets ont été arrachés sur le territoire français pour faciliter le passage des engins agricoles. Dans quelques mois, arbustes (aubépine, bourdaine, cornouiller...), arbres de taille intermédiaire (noisetier, sureau...) et arbres plus hauts comme le charme ou le merisier abriteront oiseaux et animaux utiles au bon fonctionnement des cycles de la nature, permettant la pollinisation et la destruction de ravageurs et d'insectes. Par ailleurs, les haies empêchent l'érosion des sols, améliorent l'infiltration de l'eau dans le sol et le stockage du carbone. Un parcours pédagogique pourrait voir le jour lorsque la végétation aura poussé.

Des terrains de boules pour amateurs et compétiteurs

Vous aimez jouer à la pétanque ? Pour une partie non officielle, n'importe quelle parcelle peut convenir. Toutefois rien ne vaut une authentique piste dotée d'un revêtement adéquat. La pétanque est devenue le dixième sport en France par le nombre de licenciés (35 000 licenciés et 767 clubs en Nouvelle-Aquitaine). Pratiqué par des milliers d'amateurs ce jeu séduit de plus en plus. C'est pourquoi le conseil municipal a donné son accord à Clément Bélaïr, stagiaire en bac professionnel "aménagement paysager" pour la création de trois terrains. Cela constituera le sujet d'une partie de son examen.

Le premier terrain de 12 mètres sur trois mètres verra le jour derrière la salle des associations. Nul doute que les aînés apprécieront lorsqu'ils se retrouveront lors de leurs réunions bimensuelles.

Les deux autres terrains de 15 mètres sur quatre mètres respectent les dimensions autorisées pour les compétitions internationales. Ils seront idéalement situés à côté du court de tennis.



*Jouer aux boules,
c'est créer du lien !*



La réhabilitation du jardin de curé

Entre l'église et le presbytère, le jardin de curé reprend des couleurs après quelques années d'abandon. La commission "patrimoine" du conseil municipal a en effet décidé de le réhabiliter avec un objectif à la fois pédagogique, environnemental et culturel. Les plantations sont confiées à Clément, sous la tutelle de Jean-Philippe Lamy, notre agent communal. Rhubarbe, choux, mélisse, thym, lavande, verveine... viennent garnir des carrés de buis. Tout autour, des framboisiers, des fraisiers et quelques ceps de vigne compléteront la partie potagère. Médicinale, aromatique ou ornementale, chaque plante a son utilité. Aux beaux jours, la clôture sera refaite et le jardin sera ouvert à tous. Toutefois, il nous manque encore quelques plantes emblématiques comme l'œil de Dieu ou le cœur de Marie et surtout une statue pour évoquer le côté religieux. Si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à contacter Marie-Hélène Boisseau.



Travaux de voirie et bâtiments



Le pont de la RD392 a été totalement rénové par l'ADA (Agence Départementale d'Aménagement). Le parapet a été légèrement surhaussé et le trottoir élargi, une nouvelle rambarde a été fixée pour un maximum de sécurité.

La commune a investi dans le bâtiment qui abrite le restaurant Chez Baby en faisant installer une pompe à chaleur.

Outre l'entretien habituel des routes (La Gagie, La mirande, Limarceau), des trottoirs en bitume et des bordures ont été posés chez Vicare.

Végétalisation du cimetière

Comment concilier un aspect esthétique et naturel avec un entretien simplifié, un accès pratique tant pour les véhicules que pour les piétons, tout en respectant la nouvelle législation et sans dénaturer ce lieu de mémoire ?

Au 1er juillet 2022, la loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par le public et notre unique agent communal ne peut entretenir manuellement une superficie de 5518 m². Par ailleurs, lors des enterrements sous la pluie, il a été constaté à quel point il était difficile de circuler dans les allées détrempées. Bitumer l'allée principale ? Poser des dalles engazonnées ? Du béton désactivé ? Le conseil municipal a cherché une solution et fait appel au cabinet d'études Agence B. Voici la démarche qui a été retenue et qui a obtenu l'aval indispensable de l'architecte des Bâtiments de France (puisque le cimetière est situé dans le périmètre de l'église Saint-Didier, classée aux Monuments Historiques) :

- supprimer tous les gravillons dans les petites allées et entre les sépultures de manière à ensemercer la terre avec une herbe résistante à pousse lente et à entretien aisé : la fétuque ovine. (Ce travail a été en partie réalisé fin octobre)
- réaménager l'allée périphérique avec un mélange terre-pierres pour la rendre plus carrossable tout en gardant un aspect naturel, sans imperméabiliser le sol
- embellir les espaces communs grâce à du fleurissement et des plantes qui grimperont sur des ferronneries d'art (le long des murs par exemple)

C'est un vaste chantier qui s'annonce pour 2022, si la subvention demandée dans le cadre de la dotation d'état aux territoires ruraux nous est attribuée. La photo de synthèse ci-contre vous donne une idée du projet.



Rappel : l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est requis pour toute intervention dans le cimetière : construction, rénovation... Règlement consultable sur le site www.marillacfranc.fr

Vie locale

Acquisition d'un radar pédagogique



Il ne flashe pas mais indique la vitesse de tous les véhicules (même celle du tracteur-tondeuse !) Le radar se baladera dans les différents villages de la commune, partout où il semble que la vitesse soit excessive. En fonction des relevés, des conclusions seront tirées...



La commune s'inscrit à l'opération "**TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE**", initiée par la communauté de communes. Plutôt que de voir pousser les mauvaises herbes au pied des murs et sur les trottoirs en raison de l'abandon des produits phytosanitaires, pourquoi ne pas végétaliser les espaces où cela est possible ? Au printemps, des graines de plantes locales, non envahissantes et favorables aux espèces pollinisatrices, seront semées pour un premier test. Référentes communales : Suzanne Grelbin et Marie-Hélène Boisseau

Recensement de la population : du 20 janvier au 26 février 2022

Utile à tous, le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et précise la population officielle de chaque commune. Les résultats permettent à l'Etat de déterminer sa participation à notre budget. Ainsi, plus une commune est peuplée, plus la dotation qu'elle reçoit est importante.

La connaissance de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet aussi de prévoir les équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...), les programmes de rénovation de quartiers, le développement des moyens de transport...

Votre participation est donc **ESSENTIELLE**. Elle est rendue obligatoire par la loi mais il s'agit tout simplement d'un devoir civique. Les questionnaires (formulaires papier ou numériques) que vous remplirez seront exploités de manière anonyme et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos noms et adresses sont nécessaires pour éviter de vous enregistrer plusieurs fois mais ils ne sont ensuite pas conservés. Pour vous aider, la commune a retenu deux agents recenseurs :



Sylvie HELENE



Monique CHAMOULAUD

Durant la première semaine du recensement, les agents (munies d'une carte officielle) déposeront le document permettant la saisie des renseignements en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elles distribueront un questionnaire « papier », une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. En cas de difficulté, vous pouvez aussi contacter la mairie ou Nicole Bourdier, coordinatrice communale au 06.77.31.95.56



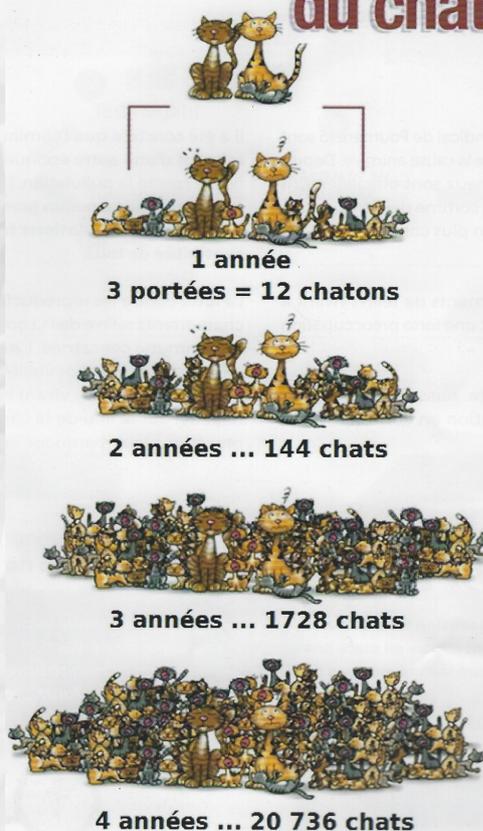
Campagne de stérilisation des chats errants

Le nombre de chats errants ne cesse d'augmenter sur notre commune. Cette situation présente un risque de propagation de maladies et de parasites. Elle provoque des nuisances sonores et olfactives. Ainsi à la demande de riverains, une campagne de capture des chats errants, non identifiés et sans propriétaire connu, s'est déroulée du 6 au 17 décembre, dans les villages de Puybrunet et Limarceau. Treize chats ont été testés FIV (« sida du chat ») et FEL (leucose féline), puis stérilisés et relâchés sur le lieu de capture.

Cependant cette opération a un coût et pour la négligence de quelques-uns, c'est toute la collectivité qui paie ! En effet, le passage chez le vétérinaire correspond à une facturation à la commune de 60 à 80€ par animal, avec un remboursement forfaitaire de 50€ seulement par la fourrière. Il reste donc entre 10 et 30€ par animal, à notre charge.

Pourtant, si personne n'intervient, en une année, une chatte peut avoir 3 portées, soit 12 chatons, qui vont se reproduire.... Au bout de 4 ans, cela donne 20 736 chats ! Il faut donc à tout prix éviter la surpopulation.

La prolifération du chat



source : www.la-spa.fr/cholet/la-sterilisation-des-chats-un-acte-responsable

Les scouts à Marillac le temps d'un week-end

Les 13 et 14 novembre derniers, quatorze enfants de 8 à 11 ans accompagnés de sept « chefs » ont occupé la maison des associations et parcouru la commune.



Renseignements :
leslouveteauxdelaroch@gmail.com

Préparer les repas, faire la vaisselle, construire une cabane, jouer au foot ou encore écrire une charte de bonne conduite, constituent les activités qui permettent aux jeunes de développer leur autonomie tout en vivant en communauté. Pour le responsable du groupe, Antoine Robin, « ce qui plaît aux familles, c'est à la fois le lien avec la nature, l'apprentissage de la solidarité et des règles du vivre-ensemble". Les « louveteaux » (garçons) et les « jeannettes » (filles) ont eux, des motivations diverses : « vivre dans la nature » ou « préparer Koh-Lanta »... mais tous sont ravis d'être là et de se retrouver. Si certains sont déjà scouts depuis plusieurs années, il n'y a cependant pas d'âge pour s'inscrire. La preuve : Michaël, la dernière recrue est « farfadet » à 38 ans ! Basé à Vouthon, le groupe organise une sortie un week-end par mois et un camp pendant une semaine, l'été.

Solidarité

La 35ème édition du Téléthon lancée à Marillac



Le 1er octobre, la coordinatrice départementale Julie Repolt, entourée du jeune "parrain" Matthéo Bardet et du directeur scientifique de l'AFM, Alexandre Méjat a insisté sur l'utilité de la mobilisation.

Les recherches soutenues par l'AFM-Téléthon ont abouti à la mise sur le marché de médicaments efficaces, qui ont changé la vie des malades et de leurs proches. Vidéos à l'appui, Alexandre Méjat a expliqué comment certaines maladies sont désormais soignables : « la thérapie cellulaire permet de recréer des cellules de la rétine et de recouvrer la vision y compris pour une personne aveugle ; on fait appel à la thérapie génique pour reconstruire la peau, on commence à traiter les maladies dégénératives du cerveau... Trois millions de personnes en France, qui souffrent de maladies rares sont concernées. Mais les thérapies innovantes issues des recherches pourraient aussi à terme permettre de traiter d'autres pathologies plus répandues telles que la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer ou encore la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). »

Les Marillacois se sont mobilisés :

- le concert à l'église a rapporté 400€
- les ventes de madeleines : 509,50€
- les dons : 200€

*Et le total de **1109,50€** n'est que provisoire puisque les fonds collectés grâce à la benne à ferraille ne sont pas encore connus !*

Un concert exceptionnel à l'église Saint-Didier au profit du Téléthon



Le 28 novembre, la chorale de Chasseneuil "**la clé des champs**" rencontrait celle de La Rochefoucauld "**l'air de rien**". Le récital a commencé sous la direction de Rachel Gourfink, nouvelle cheffe de chœur à Chasseneuil ; puis Jean-Louis Charrier a pris le relais pour La Rochefoucauld. Après une succession de berceuses et chants de Noël, les choristes réunis ont offert un final en latin et en basque aux spectateurs enchantés.

64 coffrets solidaires remis au Secours populaire pour les familles en situation de précarité

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel du centre communal d'action sociale (CCAS). Le principe était simple : il s'agissait de confectionner un colis contenant un produit d'hygiène-beauté, un divertissement, une gourmandise et un accessoire chaud. Les bénévoles du Secours populaire, Madeleine Rouhier et Elisabeth Chabernaude sont venues chercher les boîtes magnifiquement emballées jeudi 16 décembre pour une distribution aux enfants du département avant Noël. Pour les adultes, la distribution a lieu en janvier en même temps que les colis alimentaires.



Merci !

OPÉRATION BENNE PAPIERS & CARTONS



Dès maintenant, mettez de côté vos **prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines et cartons (pliés)** pour soutenir les projets de la Coopérative Scolaire de l'école maternelle/élémentaire d'**YVRAC & MALLEYRAND** et de **MARILLAC-LE-FRANC** !

Les bénéfices permettront d'aider au financement des projets et des sorties scolaires de nos enfants !

**Venez les déposer dans la benne disponible
du 10 au 16 janvier 2022**

La benne se situera à
MARILLAC-LE-FRANC
(le long du mur du cimetière,
côté ateliers municipaux)



Organisé par la Coopérative scolaire d'Yvrac & Malleyrand / Marillac-Le-Franc
Avec le soutien de l'Entreprise WILLIAM SABATIER Recyclage basée à BALZAC (Charente)
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Les parents d'élèves se sont largement impliqués dans l'action des coffrets solidaires. En janvier, vous pouvez aider la coopérative scolaire des écoles de Marillac et d'Yvrac en collectant papiers et cartons, qui seront ensuite revendus à l'entreprise Sabatier (voir ci-contre).

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

GRATUIT

Donnez-lui une seconde vie !

18 points
de collecte
temporaires

Rendez-vous sur www.calitom.com/fr/actualites



Pour vous débarrasser de votre sapin de Noël naturel, apportez-le (sans aucune décoration) dans un point de collecte temporaire du 27/12 au 16/02/2022. Rendez-vous sur une des plateformes communales de déchets verts (La Rochefoucauld, Taponnat, Chazelles, Montbron). Infos sur www.calitom.com

Animations

Cérémonie du 11 novembre



Ouverte au public, cette cérémonie était la dernière en tant que président de la section des anciens combattants, pour Lucien Préau (photo). En effet, l'association de Marillac est désormais dissoute et les anciens combattants qui le souhaitent peuvent rejoindre l'association de La Rochefoucauld-en-Angoumois. Le nouveau président est Henri Polman.



Manifestations organisées par le comité des fêtes



Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé. Cédric Decroix reste président, mais Christophe Brunaud devient vice-président. Ghislaine Brunaud est trésorière, Mélissa Decroix, trésorière adjointe et Céline Decroix, secrétaire. Animations prévues au 1er semestre 2022 :

- le 6/03 : loto
- le 3/04 : randonnée
- le 14/05 : marché semi-nocturne

Pascal Lathière a exposé ses peintures "Chez Baby"

Le peintre amateur a exposé une cinquantaine de ses œuvres les 25 et 26 septembre à l'intérieur du restaurant. Des aquarelles aux thèmes très variés : faune, flore, personnages, humour, voyages...



Transition énergétique

L'urgence climatique impose à tous les élus une réflexion approfondie et la mise en place d'actions à tous les niveaux : national, régional, départemental, communal. C'est aussi à chacun de s'engager pour réussir le défi de la transition énergétique. En octobre dernier, les élus communautaires ont assisté à une conférence dont voici les principaux extraits.

En 2020, la température moyenne de la planète a été de 1,25°C supérieure à celle de l'ère préindustrielle (1850-1900), ce qui est dangereusement proche de l'objectif de 1,5°C, que se sont fixées les nations du monde pour éviter les pires impacts ! Les conséquences sont immenses :

- vagues de chaleur extrêmes, sécheresse, incendies mais aussi tornades, déluges, inondations
- problèmes d'approvisionnement en eau et nourriture
- accroissement de la pollution et du niveau des allergènes
- augmentation des vecteurs de maladies
- baisse de la qualité de l'eau, dégradation des conditions de vie
- effondrement de la biodiversité, dégradation de notre environnement entraînant des famines, migrations forcées, des guerres...

Quels objectifs pour la France ?



Quels engagements pour la région Nouvelle-Aquitaine ?



La Charte Néo-Terra a pour objectif d'enclencher une mutation profonde du modèle de développement néo-aquitain : accélérer la transition agroécologique, développer les mobilités propres, tendre vers le zéro déchet, préserver les ressources en eau et la biodiversité, préserver les terres agricoles, naturelles et forestières, développer un urbanisme durable et économe, accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises.

<https://www.neo-terra.fr>

Quels engagements pour le département ?



Charente Eaux est le syndicat compétent pour l'eau potable, l'assainissement collectif et autonome ainsi que les milieux aquatiques. <https://www.charente-eaux.fr>

L'objectif départemental est de préserver les espaces naturels avec notamment :

- la plantation de haies et d'arbres
- l'éducation à l'environnement
- l'aménagement de sentiers de découverte
- la labellisation "espace naturel sensible"
- l'organisation de la fête de la nature...

<https://www.lacharente.fr>

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Quels engagements pour la communauté de communes ?



<https://www.rochefoucauld-perigord.fr>

Réduire les dépenses énergétiques et l'impact carbone, notamment améliorer la performance énergétique des bâtiments

Développer les énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux par exemple

Préserver la ressource en eau et biodiversité : récupérer les eaux de pluie, planter des haies, opération "jardiner la rue"

Et pour vous ?



Distribution de composteurs par l'intermédiaire de la mairie

Un tiers de notre sac noir est composé de déchets de cuisine et de jardin valorisables, qui coûtent en transport et en traitement. Les restes de repas représentent environ 30 kilos de déchets par personne, par an. Or, la mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre puisque la fermentation de déchets alimentaires produit du méthane qui se dégage dans l'atmosphère. Ce gaz a de plus un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2. Composter est donc un geste de tri incontournable pour réduire le volume des ordures ménagères et valoriser les déchets organiques. En compostant, vous profitez d'un engrais gratuit pour jardiner et rempoter. Enfin, sachant par ailleurs que le contenu des sacs noirs est enfoui et que la taxe sur les activités d'enfouissement va augmenter de manière drastique jusqu'en 2025, mieux vaut donc trier au maximum ! Le site www.jagispourreduire.com vous donne quelques astuces.

		1 er équipement	A partir du second
	Bio seau Compostage partagé et en tas	Gratuit	-
	Composteur 400 L plastique + bio seau	Gratuit	35 € TTC
	Composteur 600 L plastique + bio seau	15 € TTC	50 € TTC
	Composteur 800 L bois + bio seau	30 € TTC	65 € TTC

Pour vous accompagner, la mairie met en place des commandes groupées auprès de CALITOM. Pour les Charentais qui n'ont pas profité d'un composteur gratuit via Calitom depuis au moins 5 ans, l'équipement de base est gratuit (composteur de 400l et bio seau). Sinon, vous bénéficiez de prix avantageux et vous pouvez même choisir un modèle plus qualitatif.

ETAPE 1 : Réservez votre matériel en vous inscrivant à la mairie ou auprès de Marie-Hélène BOISSEAU, votre référente CALITOM. Précisez le modèle de composteur souhaité et joignez votre chèque selon le cas, libellé à l'ordre de Trésor Public.

ETAPE 2 : (environ 2 mois après) Vous serez contacté pour venir chercher votre matériel à la mairie.

ATTENTION : Au 1er janvier 2024, la réglementation interdira les biodéchets dans les sacs noirs

 **Recensement**
de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

ne pas jeter sur la voie publique